

RESOLUTION DE LA LOI.

Le Président rend compte des démarches qu'il a faites auprès de l'administration supérieure au sujet des dépenses indispensables que le visite des plantations va entraîner. Il est autorisé à déclarer que ces dépenses seront remboursées sur états de frais dressés par les commissaires chargés de cette mission.

PARTIE NON OFFICIELLE

COMITÉ D'AGRICULTURE ET DE COMMERCE M. Pasteur.

TOURNAI NO TE SMO OEFRA FIAE P E BOO DIA TIOA M. Pasteur.

Président de la Société. M. Pasteur.

Président de la Société. M. Pasteur.

Le Président rend compte des démarches qu'il a faites auprès de l'administration supérieure au sujet des dépenses indispensables que le visite des plantations va entraîner. Il est autorisé à déclarer que ces dépenses seront remboursées sur états de frais dressés par les commissaires chargés de cette mission.

La faaiite mai te perentien i te ho pa no te para te faue hia mai iana e haeere i te hae ra, no te mau taime ra i te tupo mai te te hie hiepa ra i te mau faapa. Ua faue hia mai iana e faaiite ato e, e faohoi hia mai iana mau taime ra, mai te au i mau para e te mau toniera e hoere i taia tere ra.

Le Comité prend note de la déclaration. Le Président annonce que M. Raoula a été nommé vice-président, par suite de l'absence de M. Bostet, de la commission ayant à pourvoir aux locaux du concours agricole et industriel sa perspective.

Ua pagai te tomie i te para no taia faaiite ra. Ua faaiite te perentien i, no te moce e ra e Miti Bonet, ua falloora hia Miti Bonet ei goweni toniera e mo vah i e no te tatau ra i nia i te mau faapa e hie a. No te raia ra e te hie e sa taata i hangepa hie ei hiepa i te mau faapa, ua sai mai M. Raoula e la soua iara e faaiite i te mau hiepa.

M. Raoula, vu le départ d'un des membres de cette commission pour visiter les plantations, propose de lui adjointre M. Martiny, qui alors en dirigerait les travaux.

Ua tajo mai te perentien i te hie rata na Miti Bonet, e hie i Papeete no te faai ra mai i te faia raue ohi e te faapa ra i te vaaira. Ua faaiite te tomie i taia mauvaera i Miti Bonet no taia para ra. Ua faaiite e te hie i taia para ra i mau i te aro e te hau no te hiepa e a.

Le Comité renouvelle M. Gazet pour sa communication et décide de la soumettre à l'appréciation de l'administration pour la suite à lui donner.

Ua faaiite hie i te mau hiepa e hie a. Ua faaiite hie i te mau hiepa e hie a. Ua faaiite hie i te mau hiepa e hie a.

OUVERTURE OFFICIELLE

DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE A PARIS

L'ouverture officielle de l'Exposition universelle a lieu le mercredi 14 mai, à deux heures précises.

Le Président de la République était assisté de : S. M. le Roi Don François d'Assise, S. A. R. Mgr Frénae de Galles, S. A. R. le Maréchal Prince Royal de Danemark, S. A. R. Mgr le Duc d'Aoste, S. A. R. le Prince Henri des Pays-Bas, présidents d'honneur de leurs commissions nationales; du président du Sénat, accompagné du bureau du Sénat; du président de la Chambre des députés, accompagné du bureau de la Chambre; du vice-président du conseil d'Etat et des vingt autres présidents de section; des ministres, de M. le maréchal Canrobert, M. le grand chancelier de la Légion d'honneur, M. le général gouverneur de Paris, M. le gouverneur des Invalides; des sous-secrétaires d'Etat; des présidents et vice-présidents du conseil général de la Seine et du conseil municipal de Paris.

Il a été reçu au palais du Trocadéro par M. le ministre de l'Agriculture et du Commerce, M. Grand, sous-secrétaire d'Etat; M. le préfet de la Seine; M. le préfet de police; M. Krantz, sénateur, commissaire général; M. Georges Berger, directeur de la section étrangère; M. Dietz-Monnin, directeur de la section française; M. Duval, directeur des travaux; M. Edmond Teisserenc de Bort, chef du cabinet du ministre de l'Agriculture et du Commerce.

La commission supérieure et MM. les présidents des commissions étrangères ont été présentés au Président de la République à sa sortie du salon d'attente.

Le cortège s'est ensuite rendu sur la plate-forme préparée au-dessus de la cascade, en suivant la galerie du pourtour de la rampe chausnée, rétorée à MM. les sénateurs et à MM. les députés, qui ont pris rang à la gauche des présidents des deux Chambres.

Des tribunes spéciales, construites dans la galerie du pourtour, étaient préparées pour le corps diplomatique, pour M^{me} la maréchale de Mac Mahon, les ambassadrices, les femmes des ministres et dans du corps diplomatique.

Le Président de la République et les princes, ayant à droite le président du Sénat et le bureau du Sénat, le président de la Chambre des députés et le bureau de la Chambre; à gauche, les ministres et les grands fonctionnaires de l'Etat, ont pris place faisant face à l'Exposition.

M. le Ministre du commerce a prononcé le discours suivant :

- Monsieur le Président de la République.
Monsieur le Président du Sénat.
Monsieur le Président de la Chambre des députés.
Vous venez inaugurer un palais consacré à la glorification du travail et des arts de la paix, une œuvre chère à notre pays parce qu'elle symbolise sous une forme tangible ses aspirations d'union, de concorde, de civilisation et de Progrès.
Permettez-moi, au moment où vous pénétrez dans cette enceinte, de vous offrir les hommages du personnel des commissariats de l'Exposition et de vous souhaiter, en son nom, une respectueuse et cordiale bienvenue.
A ce jour, le monde de la République a reçu sa consécration définitive par la mise en vigueur de notre Constitution.
Et nous voyons le monde à son grand bonheur dont nous flatterions l'orgueil.

au 1er mai 1878, le Gouvernement de la République marqua ses tendances politiques par ses efforts et à son activité et le 1er juillet 1878, dans la Recolite des institutions que le pays s'était données; il proclamait sa confiance dans les sympathies des gouvernements étrangers.

« Accueilli partout avec faveur, honoré par les Chambres françaises d'un vote unanime, ce projet fut sanctionné par la loi du 29 juillet 1878. Les mises en adjudication commencèrent avec le mois de septembre et, le 1er décembre, les ouvriers prirent possession du Champ-de-Mars et préparaient à la mise en train des travaux. »

« Aujourd'hui et malgré la nécessité qui s'est imposée d'augmenter de moitié, pour suffire à l'affluence exceptionnelle des exposités, l'étendue des constructions prévues à l'origine, l'installation est terminée, et nous allons commencer les avions annoncés, ouvrir nos portes à l'administration et aux études du public. »

« C'est donc en moins de vingt mois qu'ont été élevés et montés de tous les recoins de toutes les parties du monde, ces constructions gigantesques qui, par leur ampleur, par le nombre des exposités qui elles abritent, par la variété et l'universalité des objets qu'elles rassemblent, laissent tous les regards éblouis tout ce qui avait été obtenu dans nos précédentes expositions. »

« C'est donc en moins de vingt mois qu'ont été élevés et montés de tous les recoins de toutes les parties du monde, ces constructions gigantesques qui, par leur ampleur, par le nombre des exposités qui elles abritent, par la variété et l'universalité des objets qu'elles rassemblent, laissent tous les regards éblouis tout ce qui avait été obtenu dans nos précédentes expositions. »

« Dans la section française, il faudrait, pour rendre justice à tous les mérites, nommer le personnel tout entier : architectes, ingénieurs, architectes, contre-maîtres, les uns et les autres, entrepreneurs, ouvriers, groupes autour d'un chef éminent par sa science et son esprit créateur, ont donné le spectacle d'un entraînement, d'un dévouement, d'une patriotique émulation qui n'ont pas un seul instant faibli. Pour atteindre le but on faisait sans cesse, et cet accord absolu, ce concours indissoluble, mais il a été donné sans réserve. La parole de France était en jeu; tous le compréhendaient et se faisaient un point d'honneur de le dépasser. »

« Enfin, Messieurs, dans cette énumération des collaborateurs les plus zélés et les plus utiles de la période d'organisation, je ne dois pas oublier les membres des nombreuses commissions qui ont été en quelque sorte notre comité et notre point d'appui, qui ont mis au service de notre œuvre dans une vue de temps toujours prévoyante et toujours éclairée, une expérience acquise dans le labeur noblement rempli; la commission supérieure, les commissions des marchés, de contentieux, les comités d'admission et d'installation. Je me ferms un devoir d'ajouter une mention pour les exposants, à la fois nationaux et étrangers, qui ont eu le bon sens de ne pas se laisser aller à des exigences exorbitantes dans la distribution des récompenses. Mais il n'est que juste de reconnaître au jourd'hui combien la difficulté des temps au milieu desquels ils ont préparé leurs produits »

« L'Exposition est donc l'œuvre d'un puissant effort d'intelligence et de bonnes volontés, une preuve de virilité qui marquera dans l'histoire de notre République. Du haut de cette terrasse, vous entrevoirez sans splendide et admirables, mais il faut pénétrer à l'intérieur pour avoir une juste idée de sa magnificence. »

« Je vous prie, Monsieur le Président de la République, de déclarer que l'Exposition est ouverte, et de me permettre de vous condoler de vos grands pouvoirs à l'Etat et des beaux illustrations qui vous accompagnent à travers les galeries. Vous y trouverez, j'ose le dire, un spectacle digne de satisfaire votre ardent patriotisme; vous y verrez que la France, rassurée sur son avenir, a repris, sans fléchir, son ancien état d'œuvre, et que, sans cesse, elle travaille avec plus d'ardeur que jamais pour accroître ces créations qui honorent leurs artisans, embellissent et rendent plus facile la vie des peuples, élèvent le niveau moral, social et matériel, et qui font le bonheur et la gloire de l'humanité et des besoins de la civilisation. »

Le Maréchal a répondu :

« Monsieur le Ministre, je me félicite de voir cette Exposition non au grand et légitime succès, mais de voir efforts et dont je suis heureux de rendre témoignage le monde entier. »

« Nous devons aussi remercier les nations étrangères d'avoir si complètement répondu à l'appel que nous leur avons adressé. »

« Au nom de l'Empereur, je déclare ouverte l'Exposition universelle de 1878. »

M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce a alors présenté M. Krantz, sénateur, commissaire général de l'Exposition, auquel le Président de la République a adressé de chaleureuses félicitations pour la haute intelligence et l'activité qu'il a apportées dans la réalisation de cette grande œuvre. Il a chargé de transmettre au personnel de ses ordres l'expression de sa haute satisfaction et de son intérêt pour les travaux de construction et dont la tâche est des plus distinguées dans le corps diplomatique.

Ont été promus dans la Légion d'honneur :

Au grade de commandeur : M. Duval, ingénieur en chef des travaux du Champ-de-Mars et du Trocadéro.

Au grade d'officier : MM. Hardy, architecte du palais du Champ-de-Mars; Davinod, architecte du palais du Trocadéro; Bourdais, ingénieur, architecte du palais du Trocadéro.

Au grade de chevalier : MM. Vallière, ingénieur en chef des bureaux de la direction; Causel, ingénieur aux travaux du palais du Trocadéro; Hauberdon, ingénieur aux travaux du palais du Trocadéro; Barois, ingénieur aux travaux du palais du Trocadéro; Bourdais, architecte, inspecteur des travaux du Trocadéro; Bourdais, architecte chargé de la construction du pavillon de la Ville et de l'installation de l'exposition municipale; Muschin, entrepreneur en chef de maçonnerie, adjudicataire des travaux de la grande salle et de l'aile gauche du Trocadéro; Eifel, entrepreneur de la grande salle et de l'aile gauche du Trocadéro; Paris et du grand vestibule de l'Exposition de la Ville de Paris et du grand vestibule de l'Exposition de la Ville de Paris; entrepreneur de charpentes; Collet, entrepreneur de charpentes.

Le cortège continué à suivre le porteur extérieur, où était placé le personnel de commissariat général; puis il a descendu le grand escalier dans l'ordre suivant :

Le président de l'agriculture et du commerce; M. Krantz, commissaire général, et son personnel de commissariat; le Président de la Société des Agriculteurs de France; le Président de la Société des Agriculteurs de France, ayant à leur droite le président du Sénat et à leur gauche le président de la Chambre des députés; les présidents ou accompagnés des bureaux des deux Chambres; le corps diplomatique; les ministres et les membres fonctionnaires de l'Etat; les députés et les sénateurs; les membres du conseil d'Etat; les membres du conseil général du comté municipal.

Arrivés au grand vestibule d'honneur de Champ-de-Mars, les Présidents sont passés successivement devant les déportations des grands corps de l'Etat, de l'armée de Paris; des ministères et administrations publiques, rangés en cercle sous le dôme central.

Le cortège a parcouru ensuite la grande avenue des Deux-Bois-Arts, en longeant les façades nationales, devant chacune desquelles étaient rangés les hauts fonctionnaires des administrations étrangères. Arrivés dans le grand vestibule terminal du côté de l'École militaire, il a tourné à gauche, où étaient placés les membres de la commission impériale d'Allemagne; il est ensuite entré dans la galerie française du mobilier, où ont été présentés les présidents des comités d'admission et d'installation. Après ce parcours, le cortège est sorti par la porte Rapp, où les escortes et les voitures attendaient les personnes qui en faisaient partie.

La cérémonie a été terminée à quatre heures et les portes ont été ouvertes au public. (Journal officiel.)

FAITS DIVERS.

Les amateurs de statistique trouveront quelque intérêt dans les chiffres suivants, qui traduisent avec une précision mathématique l'effroyable consommation de victuailles et de liquides que Paris fait dans le cours d'une année. Les chiffres sont extraits de la dernière statistique municipale publiée par le maire de Paris, le préfet de la Seine à Paris a mangé, dans l'année qui vient de s'écouler, 20,788,850 kilogr. de volailles et de gibier, dont le prix moyen s'est élevé de 14 centimes sur celui de l'année précédente. La consommation de la viande de boucherie a atteint le chiffre respectable de 133,325,535 kilogr., celle de la charcuterie 19,871,000 kilogr.; les prix moyens se sont élevés à 62 centimes le kilogr. On a vendu aux Halles 25,380,664 kilogr. de poissons. Le prix moyen s'est abaissé de 1 centime. Il est entré 2,660,855 kilogr. d'huîtres. Les œufs se comptent par 14,969,114 kilogr.; le cours ne s'en est pas sensiblement modifié. Le prix du beurre a donné sur le marché de vente à la criée des Halles la moyenne de 3 fr. 31 c., au lieu de 3 fr. 14 c. La quantité introduite en France a été de 4,041,240 kilogr. Le prix moyen des pommes de terre a été de 2 centimes inférieurs à celui de l'année précédente. Pour arroser ces formidables provisions, il est entré 4,343,137 hectolitres de vins en cercle, 106,540 hectolitres d'alcool pur et de liqueurs, 89,947 hectolitres de cidre et 307,481 hectolitres de bière. On voit, par ce petit relevé, que Paris continue à jour d'un bon appétit.

— Le 11 janvier dernier a été célébré à Stockholm, dans le local de l'Académie des sciences, le centenaire du célèbre botaniste suédois Linné, mort il y a un siècle, le 10 ou le 11 janvier 1778. Le roi assistait à la cérémonie. C'est le président de l'Académie, dont Linné, dans son temps, avait aussi été président, M. P. L. Melander, qui a fait le discours d'honneur, dans lequel il a rappelé les événements les plus notables de la vie du savant naturaliste, les services rendus par lui à la science, enfin son influence prépondérante sur le développement de la botanique naturelle. Le roi de Suède a communiqué un télégramme en latin qu'il avait reçu d'une société étrangère, ainsi que la réponse télégraphique qu'il y avait faite, réponse également en latin. Dans la salle de la société des sciences naturelles avait été réunie une abondante collection de portraits de Linné, ainsi que trente-huit médailles frappées en son honneur. On y voyait, en outre, un herbier appartenant à M. le professeur Sauerberg, herbier préparé par Linné et où la nomenclature des plantes est écrite de sa propre main. A l'occasion de la célébration de cet anniversaire, le roi Oscar a été nommé, par la société de botanique d'Edimbourg, membre d'honneur de cette société.

— La société de géographie de Paris a tenu, le 17 avril dernier, sa première assemblée générale de l'année 1878, dans l'hôtel de la Société d'encouragement, rue de Rennes (place Saint-Germain-des-Près). M. le vice-amiral Baron de la Roncière Le Noury, président, a fait une courte allocution annonçant que, cette année, la distribution des prix accordés par la Société, laquelle distribution a lieu d'ordinaire à cette première réunion générale, était remise à quelques mois, la Société voulant donner plus d'éclat à cette solennité en raison de l'Exposition universelle qui va s'ouvrir. La distribution des prix de cette année aura lieu en juin ou en juillet. Il est probable qu'à cette époque, la société pourra entrer dans le nouveau local qu'elle vient de faire construire sur le boulevard Saint-Germain, dans les terrains de l'ancienne rue Taranne. La construction est achevée; il ne reste plus que l'aménagement intérieur à terminer. Les noms des nouveaux membres entrés à la société depuis la dernière assemblée générale, ont été ensuite proclamés: ils sont au nombre de 112. M. Quatrefoley a fait remarquer que toutes les classes de la société y étaient représentées: banquiers, propriétaires, ingénieurs, officiers de l'armée de terre, marins, etc. Ces nouvelles recrues ont dû porter à plus de 1,500 le nombre des sociétaires.

— Les commerçants de Rio-Janeiro, au nombre de plus de cinq cents, ont informé le commissaire général de l'Exposition de leur intention d'exposer au Champ-de-Mars une statue en bronze de leur cité natale des prix les plus élevés en juillet. Il est probable qu'à cette époque, la société pourra entrer dans le nouveau local qu'elle vient de faire construire sur le boulevard Saint-Germain, dans les terrains de l'ancienne rue Taranne. La construction est achevée; il ne reste plus que l'aménagement intérieur à terminer. Les noms des nouveaux membres entrés à la société depuis la dernière assemblée générale, ont été ensuite proclamés: ils sont au nombre de 112. M. Quatrefoley a fait remarquer que toutes les classes de la société y étaient représentées: banquiers, propriétaires, ingénieurs, officiers de l'armée de terre, marins, etc. Ces nouvelles recrues ont dû porter à plus de 1,500 le nombre des sociétaires.

— D'Amérique, on mande qu'une nouvelle source de pétrole, fournissant 1,000 tonnes d'huile minérale par jour, a été découverte, le mois dernier, près de Pétroula, sur le terrain de la Géologie, en Pennsylvanie, et qu'elle est la région pétrolière de cet Etat s'est accrue d'une manière notable.

— Le *Mittelagen* rappelle une curieuse expérience faite dans l'hiver de 1803-1804 par un Américain, Oliver Evans, en présence de 20,000 spectateurs au moins. Sur des rails placés par lui à cet effet, et tirés par une machine à vapeur, qu'il avait nommé l'Orator-Anglo-Américain, il fit un petit voyage dans les rues de Philadelphie jusqu'à la rivière Schuylkill. Tous les efforts de l'inventeur pour faire comprendre à ses contemporains et concitoyens l'immense portée de sa découverte restèrent inutiles et il ne trouva nul part l'argent qui lui aurait permis de construire une voie ferrée de quelque importance. En 1809, il abandonna tout espoir, laissant, sans aucune brochure écrite sur sa découverte, la mémorable prophétie que voici: « Notre génération se contentera de chevaux; celle qui vient servira de chemins de fer à traction de chevaux; mais la suivante, plus éclairée, n'emploiera que nos machines à vapeur. » Sa prophétie s'est réalisée plus vite encore qu'il ne le croyait. Les Etats-Unis, au 31 décembre 1877, avaient 134,649 kilomètres de voies ferrées — presque autant que l'Europe, qui en possédait 148,359.

— Nous lisons dans le *Moniteur* (Journal officiel) de Haïti que le fête de l'indépendance a été célébrée le 1^{er} janvier 1878 conformément au programme habituel. Sur l'autel de la patrie, le président de Haïti a prononcé le discours traditionnel. Nous y remarquons le passage suivant: « Rendons également justice à la France: loin d'être pour elle un objet de haine, nous l'avons trouvée, de sa part, qu'une bienveillante maternité; pour nous introduire dans le concert des peuples civilisés, elle ne nous a demandé que d'assurer à ses nationaux les légitimes compensations auxquelles leur douait droit une brusque dépression. Nous allons bientôt en finir avec notre dette. Comme pour nous prôcher l'exemple, la grande nation dont nous avons à juste titre à redouter le ressentiment, s'est montrée d'une inaltérable générosité dans l'exercice des droits que nous lui avions reconnus. La France, notre mère, n'a jamais mis de sa force pour hâter les paiements que nos troubles civils rendaient souvent lents et difficiles. »

— Un signalé l'apparition d'une nouvelle variété de pommes de terre, obtenue d'une hybridation des espèces dites Marjolain et Goulette. Le journal le *Courrier de Lyons* vient de publier à ce sujet un rapport présenté par MM. Jaquier et Denis, à l'association horticole lyonnaise, dans lequel nous lisons ce qui suit: « Il y a quelques jours, dans une réunion convoquée à cet effet, où assistaient plusieurs cultivateurs, horticulteurs et spécialistes de la banlieue lyonnaise, et dont les noms sont antécédent sur les places de Lyon, nous ont été animés à reconnaître, après dégustation et constatation, que cette nouvelle variété était supérieure à beaucoup de variétés, même les plus estimées. Aucune ne peut lui être comparée comme vigueur, qualité, production et conservation. »

— Deux Japonais, résidant à Berlin, viennent de se distinguer par des inventions importantes. M. Masumoto, qui a le grade de premier lieutenant dans l'armée prussienne, a inventé une machine remarquable du mécanisme du fusil Mauser. L'autre Japonais, M. Drokito, qui vient de subir ses examens pour l'obtention du diplôme de docteur, a inventé et construit, sous le nom de « leonoscope », un appareil optique qui enregistre, d'après des lois rigoureusement mathématiques, les variations de la perception de la lumière et des couleurs par l'œil humain.

— Un des compagnons de Dumont d'Urville dans son voyage au pôle Sud, vient de mourir à Toulouse; c'est M. de Roquemaurol, ancien capitaine de frégate. M. de Roquemaurol avait fait don à la ville de Toulouse de remarquables collections.

Situation de la Caisse agricole au 1^{er} août 1878.

	F.	C.	F.	C.
ACTIF.				
En dépôt au trésor colonial.....	50,000	00		
Coton en magasin. Achats.....	27,157	80		
Idem. Id. Avances.....	6,232	80		
Avances sur coton dépeu.....	4,328	00		
Egnyage, chez MM. Robin et Marlay et chez M ^{me} veuve Brandor.....	1,074	50		
Chargement du Rio.....	11,710	10		
Chargement du Noury (1).....	37	00		
Chargement du Taps.....	230	21		
Chargement du Bossuet.....	57,063	04		
Résidu du chargement de la Lézarde.....	493	95		
Chargement du Nourie (2).....	31,396	63		
Pontis sur connaissances.....	501	80		
Effets à recevoir.....	2,274	00		
Prêts simples et avances.....	11,641	24		
Intérêts dus sur ces prêts.....	5,027	45		
Prêts hypothécaires.....	9,676	38		
Intérêts échus sur ces prêts.....	20,000	30		
Immobilier situé rue de la Cathédrale.....	41,193	20		
Matériel et terrain quai de l'Uranie.....	25,809	89		
Terres en possession dans les districts.....	1,844	00		
Mobilier, selon l'inventaire.....	851	65		
A réactualiser (Faucou).....	6,698	35		
Déficit sur les avances (à réclamer).....	9,000	23		
Frais généraux (à compenser fin d'année).....	83,680	00		
Emmanuel Lott, d'us crédits ouverts.....	986	73		
Société française d'irrigation [provision pour la justice].....	102,676	16		
Caisse — Argent comptant et bons.....	5,160	65		
Total de l'actif.....	518,728	33	518,728	33
PASSIF				
Avance due au service Local.....	2,910	00		
Dépôts en numéraire.....	67,680	00		
Intérêts dus sur dépôts au 1 ^{er} janvier 1878.....	636	23		
Prêts hypothécaires en circulation.....	183,000	00		
Crédits indistincts (banque).....	2,284	76		
Complément des avances (à solder).....	2,284	76		
Total du passif.....	384,800	63	384,800	63
Bilanço en faveur de la Caisse agricole.....			133,928	60

Certifié conforme aux écritures: Le Secrétaire trésorier, ADAM RULLZICHI.

Vu: D. Oriolantour, Président du Comité directeur, E. CHAMPY.

MOUVEMENT COMMERCIAL

Du 8 au 15 août 1878.

MARCHE EXTRA.

12 août. M^{rs} veuve Brander armateur, chargeur et consignataire; 15,000 kilos café...

12 août. M^{rs} veuve Brander armateur, chargeur et consignataire; 15,000 kilos café...

MARCHE SORTIS.

9 août. M^{rs} veuve Brander armateur, chargeur et consignataire; 15,000 kilos café...

9 août. M^{rs} veuve Brander armateur, chargeur et consignataire; 15,000 kilos café...

10 août. M^{rs} veuve Brander armateur, chargeur et consignataire; 15,000 kilos café...

10 août. M^{rs} veuve Brander armateur, chargeur et consignataire; 15,000 kilos café...

10 août. M^{rs} veuve Brander armateur, chargeur et consignataire; 15,000 kilos café...

MOUVEMENT DU PORT DE PAPETE.

Du jeudi 8 au mercredi 14 août inclus 1878.

13 août. Goél. française Orémade, commandée par M. Corvat-Gentile, lieutenant de vaisseau, all. à Anoa.

MARCHE DE COMMERCE SORTIS.

10 août. Trois-mâts-goel, anglais Marzotto, de 210 ton, cap. Lovregrove, ven. de Batavia 7 jours; 2 passag.

10 août. Trois-mâts-goel, anglais Marzotto, de 210 ton, cap. Lovregrove, ven. de Batavia 7 jours; 2 passag.

MARCHE DE COMMERCE SORTIS.

8 août. Goél. du Protect. Mary, de 65 ton, cap. Wilmot, all. à Fakarua.

8 août. Goél. du Protect. Mary, de 65 ton, cap. Wilmot, all. à Fakarua.

BATEAUX SUR RADN.

17 juillet. Trois-mâts-barque allemande Friedrich Harwig, de 221 ton, cap. Sobel.

Pourriére. Une jumelle provenant de la fourrière de l'Agence sera vendue aux enchères devant les bureaux de la direction des affaires indigènes le lundi 19 août, à 2 heures de l'après-midi.

ANNONCES

Étude de M^{rs} G. VICENT, notaire à Papeete.

A VENDRE AUX ENCHÈRES

La Étude sise au palais de Justice, et par le ministère de M^{rs} G. VICENT, notaire à Papeete, le lundi 19 août 1878, à deux heures de relevée.

1^{er} Un petit Domaine, sis au district de Paee, de la contenance de 10 hectares 11 ares 89 centiares, composés des terres Paaha, Atimalo, Vaitepari et Oulitaha.

2^o Une Maison de construction récente, cathédrale de trois pièces, élevée sur la terre Vaitepari, aisances et dépendances.

Mise à prix... 2,000 fr. Les immeubles ci-dessus dépendent de la succession du sieur Antoine Tiercelet.

Pour plus amples renseignements, s'adresser: M. B. Boudou, curateur aux successions vacantes, nanti de la succession du sieur Tiercelet; soit à M^{rs} G. Vincent, notaire à Papeete.

A V. S.

Descendre à l'honneur d'informer le public qu'il n'est pas responsable des lettres que pourrait contracter M. Denis (Pierremont), ancien cuisinier à Hamita.

A louer une propriété sise à Anoa, district de Puananui, de la contenance d'environ 12 hectares, entourée d'un côté à la montagne de l'autre à la mer et traversée par la route de ceinture.

H. SORENSSEN et FRÈRES. H. SORENSSEN and Brothers. TAILLEURS. Rue de la Petite-Polonoë. Périte Polonoë street.

PROCUSSION GÉNÉRALE. PARAU NO TE BAAMANA RAA.

Je soussigné, Mupuru a Paraita, veuve Tehanui, propriétaire, demeurant à Temao, district de Paro, non trouvant malade et faible, et sans l'impossibilité de régler mes affaires courantes générales et civiles, donne pouvoir à ma fille unique, Miriam a Tehanui, célibataire, majeure, Je lui confère ces pouvoirs à compter de ce jour, et je l'autorise de toucher les rentes des terres que je possède dans les districts de Paro et de Temao et toutes dans la ville de Papeete; elle en donnera quittance régulière et définitive; elle pourra aussi les diverses sommes que je suis et reçois. Elle me représentera également dans tous les litiges qui pourront avoir lieu entre moi et d'autres parties.

Paro, le 13 août 1878. MADURU a PARAITA.

Je soussigné, Mupuru a Paraita, veuve Tehanui, propriétaire, demeurant à Temao, district de Paro, non trouvant malade et faible, et sans l'impossibilité de régler mes affaires courantes générales et civiles, donne pouvoir à ma fille unique, Miriam a Tehanui, célibataire, majeure, Je lui confère ces pouvoirs à compter de ce jour, et je l'autorise de toucher les rentes des terres que je possède dans les districts de Paro et de Temao et toutes dans la ville de Papeete; elle en donnera quittance régulière et définitive; elle pourra aussi les diverses sommes que je suis et reçois. Elle me représentera également dans tous les litiges qui pourront avoir lieu entre moi et d'autres parties.

Paro, le 13 août 1878. MADURU a PARAITA.

Je soussigné, Mupuru a Paraita, veuve Tehanui, propriétaire, demeurant à Temao, district de Paro, non trouvant malade et faible, et sans l'impossibilité de régler mes affaires courantes générales et civiles, donne pouvoir à ma fille unique, Miriam a Tehanui, célibataire, majeure, Je lui confère ces pouvoirs à compter de ce jour, et je l'autorise de toucher les rentes des terres que je possède dans les districts de Paro et de Temao et toutes dans la ville de Papeete; elle en donnera quittance régulière et définitive; elle pourra aussi les diverses sommes que je suis et reçois. Elle me représentera également dans tous les litiges qui pourront avoir lieu entre moi et d'autres parties.

Paro, le 13 août 1878. MADURU a PARAITA.

Je soussigné, Mupuru a Paraita, veuve Tehanui, propriétaire, demeurant à Temao, district de Paro, non trouvant malade et faible, et sans l'impossibilité de régler mes affaires courantes générales et civiles, donne pouvoir à ma fille unique, Miriam a Tehanui, célibataire, majeure, Je lui confère ces pouvoirs à compter de ce jour, et je l'autorise de toucher les rentes des terres que je possède dans les districts de Paro et de Temao et toutes dans la ville de Papeete; elle en donnera quittance régulière et définitive; elle pourra aussi les diverses sommes que je suis et reçois. Elle me représentera également dans tous les litiges qui pourront avoir lieu entre moi et d'autres parties.

Paro, le 13 août 1878. MADURU a PARAITA.

Table with 4 columns: DATES, PRESSION BAROMÈTRE, TEMPÉRATURE, PLUIE. Rows for 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 August.

PAPETE. — IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.